



PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Liberté
Égalité
Fraternité

Baromètre industriel de l'État

NOUVELLE-AQUITAINE – Janvier 2025

Le **Baromètre industriel de l'État** permet de mesurer directement l'évolution de la réindustrialisation en France. **Les services déconcentrés de l'État sont mobilisés pour le suivi de cet indicateur, coordonné et élaboré par la Direction générale des Entreprises (DGE) au ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.** L'écosystème local participe également activement au suivi de cet indicateur, et notamment les sous-préfets référents France 2030, les chambres consulaires et les agences régionales de développement.

Les résultats du Baromètre témoignaient d'une réindustrialisation forte en 2022 et en 2023 avec respectivement 176 et 189¹ ouvertures nettes en tenant compte des extensions et réductions significatives. A l'échelle nationale, **sur le premier semestre 2024, on observe une hausse modérée des ouvertures et extensions de sites industriels, avec 36 ouvertures nettes.**

La décélération amorcée au cours du premier semestre ne remet pas en question la réindustrialisation de la France, elle poursuit la trajectoire anticipée dans les prévisions de l'État : cumulé aux ouvertures et extensions de 2022 et 2023 les résultats nationaux restent dans la tendance pour atteindre les objectifs de réindustrialisation de la France. Au premier semestre, cette dynamique reste positive grâce aux extensions d'usines.

[**RETROUVER LES RÉSULTATS NATIONAUX**](#)

¹ Résultats actualisés avec la dernière relève de l'indicateur.

Cette relève, met en lumière de fortes disparités sectorielles et territoriales. Les dynamiques diffèrent d'une région à l'autre, voire d'un département à l'autre, notamment dans les territoires où le tissu industriel est historiquement constitué autour de filières aujourd'hui confrontées à des transformations majeures et particulièrement impactées par les crises successives. A ce titre, ce baromètre se révèle être un outil essentiel pour saisir les réalités du terrain et adapter les politiques publiques en faveur de la réindustrialisation.

Avec 13 ouvertures nettes d'usines la Nouvelle-Aquitaine est la deuxième région qui ouvre le plus de sites industriels au premier semestre 2024, dans la continuité de 2022 et 2023. En effet, au premier semestre 18 sites industriels ont ouvert ou connu une extension significative, si aucune usine n'a fermé complètement ses portes, 5 sites industriels ont connu une réduction significative.

L'indicateur s'intéresse aux unités industrielles sans tenir compte de la valeur ajoutée du site concerné. Ainsi, une *gigafactory* ou une première industrialisation de taille moindre compteront comme une même unité industrielle. De fait, si la région est bien confrontée à une transformation de son tissu industriel traduite par un nombre important de fermetures, il est important de souligner que les sites de production qui ouvrent participent fortement à la dynamique de réindustrialisation du pays en raison de la forte valeur ajoutée de leurs activités de production.

Les secteurs de l'industrie verte, de la chimie, de la santé et de la mécanique sont particulièrement représentés parmi les ouvertures et extensions.

À titre d'exemples :

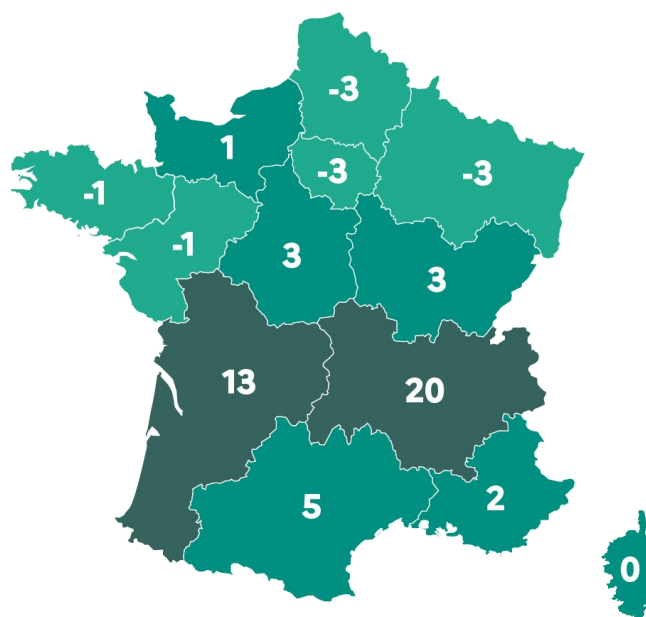
- **l'ouverture de l'usine Néogy (groupe Startec) à Pompignac (33)** pour la production de batteries de vélos électriques, afin de répondre au développement du marché. Cette unité industrielle de 3000 m² est capable de produire 500 MWh de batteries par an, pour un effectif global attendu de 150 personnes.

- **l'extension de l'usine Ryam de Tartas (40)**, spécialisée dans la fabrication de pâtes de cellulose à partir de bois. Ce site a souhaité créer une bioraffinerie qui produit le premier bioéthanol cellulosique français de seconde génération à partir du pin des Landes. Le produit servira de carburant notamment à l'automobile et à l'aviation.

- **l'ouverture d'une nouvelle unité pour la production de résines biosourcées chez Dérivés Résiniques et Terpéniques (DRT, groupe Firmenich) à Vielle-Saint-Girons (40)**, dont les débouchés sont variés dans les secteurs de la pharmacie, de la cosmétologie, et possiblement dans le secteur des herbicides. Cette nouvelle unité représente une solution d'extension pour les autres lignes de production du site historique qui arrivaient à saturation.

- **l'ouverture de l'usine HDF Energy d'Hydrogène de France à Blanquefort (33), pour la production de piles à combustible à hydrogène de forte puissance.** Cet investissement de 20 m€ se déploie sur 7000 m² et emploiera à terme 500 personnes. Les marchés de la production d'électricité pour les réseaux (centrales électriques à hydrogène) et de la mobilité lourde (ferroviaire et maritime) sont visés.

Cartographie régionale des ouvertures nettes en 2024



Méthodologie

L'indicateur vise à mesurer le **nombre net d'ouvertures de sites industriels***, c'est-à-dire le nombre total d'ouvertures de sites industriels auquel on soustrait le nombre de fermetures. **Il inclut les augmentations et réductions significatives d'activités industrielles** sur un site existant, lorsque l'impact de celles-ci pour le territoire est de fait assimilable à l'ouverture ou la fermeture d'un nouveau site.

La définition de l'industrie retenue pour cet indicateur exclut les activités connexes (déchetterie, logistique) ou l'artisanat. Plus précisément, **l'industrie est ici comprise comme l'ensemble des activités économiques qui combinent des facteurs de production** (installations, approvisionnements, travail, savoir) pour produire des biens matériels, par la transformation de matières premières et l'exploitation des sources d'énergie, destinés au marché.

La comptabilisation est **basée sur l'effectivité** : cela correspond à la **date de la première production**, dès lors que le premier produit sort de l'usine.

Le recensement opéré par l'indicateur s'intéresse aux unités industrielles sans tenir compte de la valeur ajoutée du site concerné. Ainsi, une « gigafactory » ou la première industrialisation d'une start-up compteront comme une même unité industrielle.

*Établissement de plus de 20 salariés.

Les données présentées doivent être lues comme des données provisoires et pouvant être actualisées lors de la prochaine relève, un certain nombre de projets d'ouverture pouvant être détectés a posteriori.

Contacts presse :

Direction générale des Entreprises

01 44 97 04 49

presse.dge@finances.gouv.fr

Bureau de la communication interministérielle

05 56 90 60 18

pref-communication@gironde.gouv.fr

